



ACTIVITÉS DES ORGANISMES

SOUPER SPAGHETTI



Le **dimanche 2 juin de 16 h à 18 h 30** sur **choix d'horaire** à la salle Saturne/Jupiter du centre communautaire (25, rue Saint-Sauveur).
Le repas inclut spaghetti, pain, salade et petite douceur.
Achat de breuvage et tirage-cadeau sur place.
Coût : 4 ans et moins 5 \$*, 5-12 ans 10 \$, 13 ans et plus 20 \$, billet à la porte 22 \$
* Prix pour repas seulement
Informations et billets : opp.svcr1@gmail.com ou Sylvie Tremblay 514 609-9294

LA LIGUE DE PÉTANQUE DES CITOYENS

La saison de pétanque est commencée. Les personnes intéressées à jouer doivent se présenter au parc des citoyens les lundis ou mercredis à partir de **18 h**.



PROCHAINES ACTIVITÉS

- **Mardi 28 mai de 12 h à 13 h 30** : Dîner surprise
- **Mercredi 29 mai à 13 h 30** : Conférence le pharmacien
- **Jeudi 30 mai de 9 h à 11 h 30** : Café rencontre - Le secret du bonheur
- **Vendredi 31 mai de 9 h à 11 h 30** : Groupe de la parole
- **Lundi 3 juin de 13 h 30 à 16 h** : Café rencontre « Trouble de la personnalité narcissique »
- **Mercredi 5 juin de 9 h à 11 h 30** : Déjeuner collectif
- **Jeudi 6 juin dès 13 h 30** : Conférence - Le clown humanitaire
- **Mercredi 19 juin à 10 h** - Assemblée générale annuelle à la salle Saturne du centre communautaire (25, rue Saint-Sauveur). Un dîner sera servi par la suite. Veuillez confirmer votre présence avant le 12 juin.
Informations et inscription : 450 454-1199



ÉLECTION DE L'EXÉCUTIF 2024-2025

Veillez prendre note que l'élection de l'exécutif du Conseil St-Rémi # 1822 des Chevaliers de Colomb aura lieu le **lundi 3 juin à 19 h** au local du Conseil. Membres en règle seulement. Informations : Jacques Lussier 514 772-3552



CAMP D'ÉTÉ STIMULATION

Le camp aura lieu du **25 juin au 15 août** à l'école St-Viateur. Les activités éducatives sont de 8 h 30 à 11 h 30, pour les enfants de 3 et 4 ans et de 13 h à 16 h pour les enfants de 5 ans. Informations : apprendreencoeur.org ou 450 454-0400



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le Cercle des Fermières tiendra son AGA le **vendredi 14 juin à 8 h 30** au Domaine Saint-Rémi (100, rue Lemieux). Déjeuner : 22 \$ Réponse et paiement avant le 7 juin auprès de Yvette M.-Thériault 450 992-6120. 3 postes à l'élections : vice-présidente, secrétaire et conseillère 2. Les bulletins de mise en candidature sont disponibles jusqu'au 7 juin auprès de Louise Trudeau-Lefrançois au 514 863-6172.



TOURNOI DE GOLF

La 7e édition aura lieu le **13 juin à 10 h 30**. Le tournoi sera suivi d'un souper. Une soirée exceptionnelle attend les convives, rythmée par des surprises, un encan et animée par l'animateur de radio Jean-Yves Lemay. Gilbert Delorme, ancien joueur des Canadiens, sera présent toute la journée.
Inscription: jedonneenligne.org/ventsdespoir/GO2024/

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



Prochaine séance du conseil municipal
17 / 06 / 2024 à 20 h

Prochaine séance de la cour municipale
30 / 05 / 2024 à 13 h et 18 h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
284, rue de l'Église

Heures d'ouverture
Saison estivale
Mercredi de 10 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 16 h
Samedi de 9 h à 16 h

Loisirs / centre communautaire
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 24 mai 2024
VOL. 28 N° 09

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance ordinaire du 21 mai, le Conseil a, entre autres :

- accepté les demandes de don des organismes suivants pour leurs activités durant l'année 2024 :
 - 500 \$ à La Guilde de courtpointe de St-Rémi;
 - 1 000 \$ à l'organisme L'Entraide Familiale de Saint-Rémi.
- refusé la demande de modification à l'article 4.2.4. *Services professionnels pratiqués à domicile* du règlement de zonage.
- autorisé un sursis de 24 mois sur l'application de l'article 3.2.2 du règlement de zonage pour l'immeuble sis au 91-105, rue Lachapelle Est.
- adjugé ses contrats aux entreprises suivantes :
 - *Nordmec Construction Inc.* pour l'augmentation de la capacité du poste de pompage principal;
 - *Location D'Angelo Inc.* pour la réfection des infrastructures de diverses rues pour l'année 2024 (secteur Sainte-Famille et une partie du rang Saint-Paul);
 - *FNX-Innov Inc.* pour les services professionnels d'ingénierie pour la mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées.
- autorisé la signature d'une entente relative à la réalisation des activités requise pour l'implantation d'une bande végétale afin de finaliser le brise-vent dans l'emprise ferroviaire abandonnée le long de la route 221 entre les routes 207 et 209.

De plus, la mairesse Sylvie Gagnon-Breton a présenté aux citoyens les faits saillants du rapport financier 2023. Vous recevrez une édition spéciale de L'Écho de Saint-Rémi la semaine prochaine à ce sujet.

Rappel : L'enregistrement audio, les procès-verbaux et les ordres du jour de la séance sont disponibles sur notre site Internet saint-remi.ca/ville/vie-municipale/seances-du-conseil/.

DOSSIER EAU POTABLE – Suivi du projet des nouveaux puits

Le projet des nouveaux puits avance à bon train. Le 19 avril, nous avons reçu une autorisation ministérielle, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, nous permettant notamment d'aménager et d'exploiter les trois sites de prélèvement d'eau souterraine P-14, P-15 et P-16 à des fins de consommation humaine et d'alimenter le système d'aqueduc. Le ministère de l'Environnement nous permet donc de prélever l'eau. Nous poursuivrons les démarches afin d'obtenir l'autorisation d'installer le bâtiment et les conduites. Pour ce faire, nous fournirons les différents documents demandés en juin. Nous souhaitons avoir une réponse rapidement afin de démarrer l'appel d'offres.



DISTRIBUTION DE PLANTS DE L'EMBLÈME FLORAL



Le **dimanche 2 juin de 10 h à 12 h**, les membres du conseil municipal vous invitent à venir les rencontrer et vous procurer GRATUITEMENT un plant de l'emblème floral de la Ville à la gloriette devant l'église (840, rue Notre-Dame).

Il s'agit du *delphinium grandiflorum Blue butterfly*, communément appelé le pied d'alouette. C'est une plante vivace qui fleurit vers le mois de juillet. Elle donne une belle fleur bleue.

Premier arrivé, premier servi. Un plant par famille (preuve de résidence requise). C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

RÉSUMÉ DE L'AVIS PUBLIC



Voici l'avis public qui a été publié sur notre site Internet au cours des derniers jours.
Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

	Adresse / objet	Démarche en cours
Projet de règlement n° V722-2024-01	Cet amendement au règlement V722-2023-00 établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau vise à ajouter une exception pour le projet d'ajout de 15 places en ressource intermédiaire adulte en perte d'autonomie physique ou cognitive au Manoir St-Rémi.	ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION Ce projet sera présenté lors de la séance ordinaire du lundi 17 juin à 20 h et les personnes intéressées pourront alors s'exprimer.

CET ÉTÉ, JE SÉCURISE MA PISCINE !

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

Chaque été, de jeunes enfants échappent à la surveillance de leurs parents et sont sujets à des noyades, parfois fatales, dans les piscines résidentielles du Québec. Ces tragédies, évitables avec la mise en œuvre de mesures simples, sont malheureusement trop fréquentes.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* a été modifié par le gouvernement du Québec et s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Il vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Il prévoit également l'obtention d'un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Il est important de noter que les propriétaires de piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010 ont jusqu'au **30 septembre 2025** pour se conformer aux mesures du *Règlement*. À noter que toutes les autres piscines résidentielles doivent déjà être conformes aux règles.

Informations : saint-remi.ca/services/reglementations/



LA VILLE DE SAINT-RÉMI

SÉCURITÉ SUR ROUES & DÉFI DES ÉLUES ET ÉLUS

Le **samedi 8 juin**, le conseil municipal et le Club Optimiste, vous donnent rendez-vous au parc Jean-Paul-Ferdaïs (69, rue des Merisiers) pour l'activité *Sécurité sur roues & le Défi des élues et élus*. C'est dans une ambiance de fête qu'auront lieu différentes activités **GRATUITES** pour les petits et les grands.

Les membres du conseil municipal vous mettent au défi de participer à l'activité *Comeback Skateboard* !

- Activité libre de : 9 h à 9 h 30, 10 h 30 à 11 h 30, 12 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 15 h.
- Trois cours de skate de 1 h avec préinscriptions à 9 h 30, 11 h 30 et 13 h 30. Les inscriptions se font en ligne : saint-remi.ca.
- Il y aura 40 skates avec équipements de protections.
- L'activité s'adresse aux parents et aux enfants.



Activité *Sécurité sur roues* organisée par le Club Optimiste, en partenariat avec *Desjardins*.

- Animation de 9 h à 15 h : burinage et inspections des vélos, soccer bulles, rallye enfant, rallye pour ado, randonnée à vélo, jeu gonflable pour petit, boîte à savon et course lente.
- Inscriptions aux activités de 9 h à 11 h. Les 100 premiers auront un chandail. Plusieurs prix de présences pour les participants.
- 10 h 30 randonnées à vélo
- Dîner hot-dog



Beau temps, mauvais temps, apportez vos vélos, vos patins à roues alignées, vos trottinettes ou vos planches à roulettes. Bienvenue à toutes et à tous !

TAXATION 2024 - Deuxième échéance

Le second versement pour le paiement des taxes municipales 2024 est le **jeudi 6 juin**. Plusieurs modes de paiement s'offrent à vous :

- Avec votre institution bancaire : en ligne, au comptoir ou au guichet;
- Chèque (postdaté ou non) envoyé par la poste ou déposé dans la boîte aux lettres de la mairie (façade de la rue Perras);
- En argent comptant ou par Interac directement à la mairie.



Un relevé de compte sera envoyé seulement après le quatrième et dernier versement s'il y a lieu. Si votre compte de taxes 2024 n'est pas à votre nom, cela peut être normal, les modifications seront effectuées prochainement. Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes ou pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des finances au **450 454-3993, poste 5310**.



HEURE DU CONTE : LES PETITS CHATS

Samedi 15 juin à 10 h 15 et 11 h

Cette activité invite les enfants (à partir de 2 ans) à plonger dans le monde magique du livre et de la lecture ! Elle a lieu à la bibliothèque dans le coin des petits. Au programme : lecture d'histoires en mode interactif et activités ludiques en lien avec le thème. Inscription en ligne ou par téléphone : **450 454-3993, poste 2**